

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
www.ffc.fr

6 MARS 2016



créateur
d'événements cyclistes
en Poitou-Charentes

COUPE DE
FRANCE ROUTE

DRAG
BICYCLES

14^{ÈME}
VIENNE
CLASSIC



R É G I O N
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

Chasseneuil  du Poitou
au cœur du futur

CHAUVIGNY

jeune depuis 10 siècles



POUR PLUS D'INFORMATIONS: WWW.TOUR-POITOU-CHARENTES.COM

OFFICIELS

> PRÉSIDENT DE POITOU-CHARENTES ANIMATION

Alain CLOUET (06 80 65 10 98)

> PRÉSIDENT DE VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

> DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

> RELATIONS EQUIPES

Raphaël NAUDON (06 83 19 50 88)

> SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Denis NIVET (06 89 14 26 14)

> TRÉSORIER VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Thierry SINGSOUS (06 26 46 33 47)

> RÉGLEMENTATION

Alain KOSZYCZARZ (06 86 13 37 47)

> SITES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

• Direction Technique

Alain NATUREL (06 64 48 81 50)

> EQUIPE MÉDICALE

Dr Christine ROBERTIERE

> ASSISTANCE RADIOS ET DEPANNAGE NEUTRE

L'ECHAPPEE (06 14 94 00 68)

> PHOTO FINISH ET CLASSEMENTS

Frédéric LAFARGUE

> RESPONSABLE SÉCURITÉ

Yaurick LAIR (06 27 41 47 66)

• Adjoints Responsable des Signaleurs

Noël PERONNEAU (06 81 18 97 87)

> MOTARDS CIVILS

Partice PARANTEAU (06 73 37 33 91)

• Adjoints motards sécurité

Ugo FORGEARD

> ANIMATEUR - SPEAKER

Hervé MANGEAS

> ESCORTE OFFICIELLE

Gendarmerie Nationale

> JURY DES COMMISSAIRES

• Président du Jury

Jacky BOTTON

• Commissaires

Jacques SABATHIER

Olivier ROUSSEAU

• Juge à l'arrivée

Aurélie SIMONNET

• Commissaires Moto

Stéphanie CATTOEN

Gérald LEFEVRE

PERMANENCE

permanence de départ : Salle des Ecluzelles, stade des Ecluzelles, rue du Stade, Chasseneuil du Poitou.

Horaires samedi 5 mars 2016

16h00..... Ouverture de la permanence

..... Retrait des dossards

18h00..... Fermeture de la Permanence

Horaires dimanche 6 mars 2016

8h30..... Ouverture de la Permanence

9h30..... Réunion Chauffeurs et Sécurité

9h45..... FIN DE LA VERIFICATION DES LICENCES

10h00..... Réunion Directeurs Sportifs

12h45..... Appel des coureurs

12h55..... Départ fictif

13h00..... Départ réel

16h30..... ARRIVEE - Chauvigny

La remise protocolaire se déroulera sur le car-podium situé sur la ligne d'arrivée.

permanence d'arrivée : Centre d'accueil sportif du Peuron (*suivre fléchage depuis la ligne d'arrivée*)

douches : Centre d'accueil sportif du Peuron

ITINÉRAIRE

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
		VIENNE		
0		CHASSENEUIL DU POITOU	12h50	12h50
0		Allée de la détente		
0		Départ réel	13h00	13h00
0.4		A gauche RD4		
		RD 4 / RD 20 → RD 4		
3.1		Saint Georges les Baillargeaux	13h04	13h04
3.4		Rond point RD 4 / RD 20 → 3.4		
3.8				
5.0		Le Peu		
10.8		RD4/RD3 → gauche RD3		
12.4		RD3/RD86 → droite RD86		
17.3		RD86/RD1 → gauche RD1		
17.5		LA CHAPELLE MOULIÈRE	13h25	13h23
18.1		RD1/RD86 → droite RD1		
20		RD1/RD749 → gauche RD 749		
20.2		BELLEFONDS	13h28	13h27
21.0		lieudit le Charrault 		
24.6		RD86/RD17 → gauche RD17		
25.6		RD17/RD3 → droite RD3		
26.6		côte de la Laiterie 		
26.7		ARCHIGNY	13h38	13h36
29.7		RD3/RD9 → droite RD3		
38.1		PLEUMARTIN	13h55	13h51
40.6		avenue de Hargarten 		
38.8		RD3/RD14 → RD3		
47.8		RD16/RD2 → RD2	14h08	14h04
63.8		RD2/RD16 → RD2		
54.5		LA PUYE	14h18	14h13
57.0		RD2/RD86 → RD2		
65.9		RD2/RD17 → à droite RD17 		

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
70.3		RD17/RD6 → à gauche RD6 		
73.8		BONNES	14h46	14h40
75.2		Chemin Creux 		
79.7		Côte de la Ronde 		
82.1		CHAUVIGNY	14h58	14h51
83.8		Ligne d'arrivée - KM 86 		
89.3		POUILLE	15h07	15h01
91.3		TERCE	15h11	1504
91.4				
97.3		SAINT MARTIN LA RIVIERE	15h20	15h12
		CHAUVIGNY		
104.8		Ligne d'arrivée - 2ème passage  	15h30	15h23
		POUILLE		
		TERCE		
111.1				
		SAINT MARTIN LA RIVIERE		
		CHAUVIGNY		
125.8		Ligne d'arrivée - 3ème passage	16h01	15h52
		POUILLE		
		TERCE		
		SAINT MARTIN LA RIVIERE		
		CHAUVIGNY		
0	146.8	ARRIVEE	16h32	16h21

CLASSEMENTS



Classement Général



Sprints Intermédiaires



Meilleur Jeune



Meilleur Grimpeur

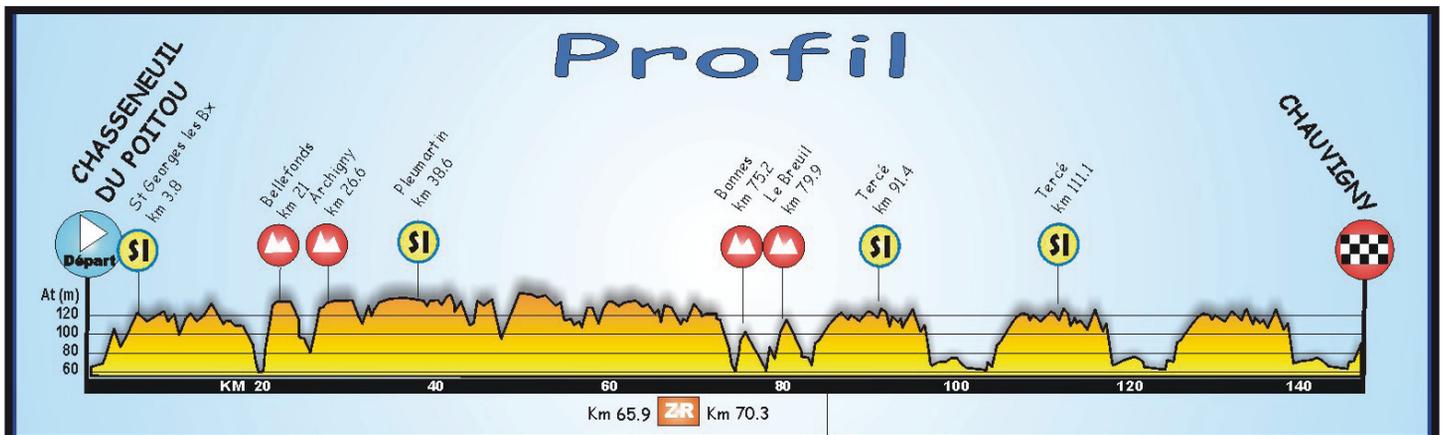
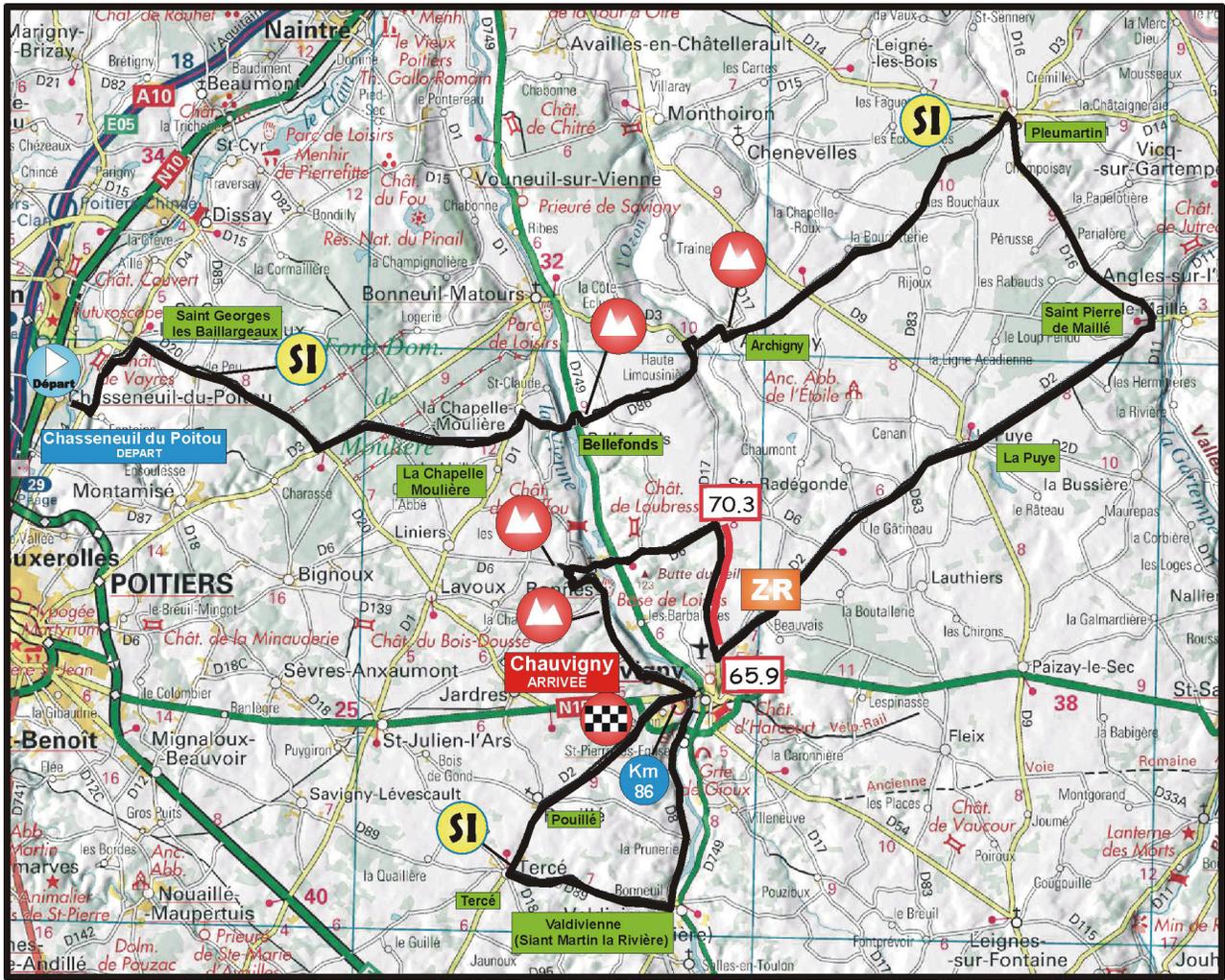


Kilomètre "86"



Equipe

LE PARCOURS

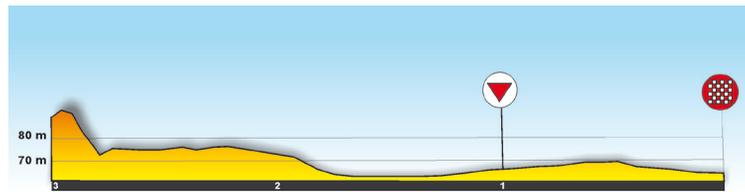


DEPART FICTIF



- Archo de départ
 - Permanence Salle des Ecluzelles Rue Leclanche
 - Parking Officiels échelon avant Rue Le
 - Parking Officiels échelon arrière Parking des Ecluzelles
 - Parking du restaurant de la Gare
 - Parking Motos
- Départ fictif
 Accès permanence par piste cyclable

3 DERNIERS KM & ARRIVEE



- Ligne d'arrivée
 - Zone technique
 - Dérivation Directeurs sportifs
 - Dérivation Officiels
 - Parking véhicules Ronds rouges
 - Parking Directeurs sportifs
 - Contrôle médical Mail des Sports Rue du Peuron
 - Parking Officiels
 - Parking Presse
 - Permanence Centre Sportif du Peuron
 - Salle de presse Centre Sportif du Peuron
- Course
 Dérivation

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve VIENNE CLASSIC est organisée par VIENNE SPORTS ORGANISATIONS : Adresse Raphaël NAUDON, 21 ter rue des sables, 86360 Chasseneuil du Poitou sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 6 mars 2016 sous le contrôle technique de Poitou-Charentes Animation.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

La Fédération Française de Cyclisme et le Rassemblement des Organisateurs de Courses cyclistes (ROCC) unissent leurs efforts pour organiser la Coupe de France des Clubs 2016. L'épreuve VIENNE CLASSIC constitue la première manche de la « Coupe de France des Clubs DN3 », dont le règlement complet est publié par la FFC. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes de Division Nationale définies ci-dessous : les clubs de Division Nationale 3 (participation obligatoire)

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 5 mars 2016 de 16h à 18h et le dimanche 6 mars 2016 à partir de 8h sur le site de départ :

> stade des Ecluzelles, rue du Stade, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus

La permanence d'arrivée se tient au centre d'accueil sportif, le Peuron, à Chauvigny (suivre fléchage depuis la ligne d'arrivée.

Chaque coureur recevra deux dossards et une plaque de cadre, un chèque de caution de 30 euros sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe, et restitué la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards et plaques de cadre fournis par l'organisation.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement de la Coupe de France des Clubs de DN3, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10 h 00 et aura lieu stade des Ecluzelles, rue du Stade, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence unique (celle-ci sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs).

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicules de l'organisation : 2 voitures et une moto. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

ARTICLE 7. MODALITÉS DE RAVITAILLEMENT

Deux zones de ravitaillement sont prévues :

Km 65,9 (route de l'aérodrome) jusqu'au Km 70,3 (carrefour D17/D6)

Sur le circuit final 300 mètres après la ligne d'arrivée jusqu'à la sortie de Chauvigny, dans les limites kilométriques prévues par le règlement fédéral en vigueur.

ARTICLE 8. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis:

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte comptant pour ce classement.

Quatre côtes figurent à ce classement :

- Côte de Bellefonds.....: Km 21.0

- Côte de la Laiterie: Km 26.6

- Côte du Chemin Creux: Km 75.2

- Côte de la Ronde.....: Km 79.9

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet.

Le nombre de points attribués à chacune des quatre côtes est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement Sprints Intermédiaires :

Le classement Sprints Intermédiaires s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Quatre Sprints Intermédiaires figurent à ce classement :

- St Georges les Bx (le Peu): Km 3.8

- Pleumartin: Km 38.6

- Tercé: Km 91.4

- Tercé: Km 111.1

Les sprints intermédiaires sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint.

Le nombre de points attribués à chacun des quatre Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement par Equipes :

Ce classement s'obtient par l'addition des places des coureurs de chaque équipe figurant dans les 50 premiers du classement de l'épreuve, suivant le barème et le règlement de la Coupe de France des Clubs de DN3.

Classement Kilomètre 86 :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 83,8.

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1er coureur Espoirs, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée.

L'âge d'un coureur s'obtenant par la différence entre l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

ARTICLE 10. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

Classement de l'épreuve : 1220/20

Meilleur Grimpeur : 107/3

Sprints Intermédiaires : 107/3

Meilleur Jeune : 50/1

Classement par équipes : 168/3

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, halle des Sports, rue de Peuron, 86 300 Chauvigny, (Suivre le fléchage mis en place).

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

- Les trois premiers de l'épreuve

- Les vainqueurs des classements Meilleur Grimpeur et Sprints Intermédiaires

- L'équipe leader du classement de la Coupe de France des Clubs DN 3 à l'issue de la manche

- Le vainqueur du Km 86

- Le Meilleur Jeune

Ils se présenteront dans un délai de maximum de cinq minutes après leur arrivée.

ARTICLE 13. DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Au-delà du dossard vert qui sera remis lors du protocole, il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



avec le soutien
Chasseneuil
Vélo Animation

